

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

4 mars 2024

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mars 2024 à 19 h 00 au Pavillon de la Montagne.**



Présents : M. Claude Riverin, maire  
M. Michel Blackburn, conseiller poste 1  
M. Eric Larouche, conseiller poste 2  
M. Étienne Voyer, conseiller poste 3  
Mme Kim Limoges, conseillère, poste 4  
M. Gilles Tremblay, conseiller poste 5  
Mme Suzan Lecours, conseillère poste 6

**Absent(s) :**

Est également présent, M. Éric Emond, directeur général et secrétaire-trésorier.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie des projets de procès-verbaux ont été remises 72 heures avant la journée de cette séance.

---

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence du maire, M. Claude Riverin, l'assemblée est déclarée ouverte.

**1. MOT DE BIENVENUE**

M. le maire, Claude Riverin souhaite la bienvenue à tous et salue le nombre élevé de personnes présentes.

**054-2024**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que M. le maire, Claude Riverin a fait lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

**1. MOT DE BIENVENUE**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR - résolution**

**3. PROCÈS-VERBAUX**

**3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024 – résolution

**4. CORRESPONDANCE**

**4.1** Lettre de Mme Linda Girard, projet dépôt neige

**4.2** Lettre de Dominique Dufour, directeur régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

**4.3** Lettre de M. Alexis Trudeau-Gratton, pêche blanche

**4.4** Lettre de Mme Anne-Marie Lavoie-Drolet, accès au logement, Airbnb et Nichouette

**5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS**

**5.1** Tour de table, comités et dossiers majeurs

**5.2** Écocentre

**5.3** Projet eaux usées

**5.4** Projets établissements de villégiature, ancienne Nichouette

**5.5** Projet établissements de villégiature, Anse d'en haut

**5.6** Projet résidentiel, lac Neil

**5.7** Plan directeur, réflexion aménagement cœur villageois, état de situation

**6. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**6.1** Dépôt de la liste des revenus reçus en février 2024

**6.2** Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de février 2024

**6.3** Proposition d'un rapport d'expertise argumentaire relatif à la problématique d'altération par des chlorures de l'eau souterraine – résolution

**6.4** Acquisition, tracteur à gazon - résolution

**6.5** Offres de services, entretien système informatique - résolution

**6.6** Liste des immeubles, vente pour défauts de paiement de taxes – résolution

**6.7** Demande Ville Saguenay, délégation représentant comité pêche blanche – résolution

**6.8** Projet, plan climat – résolution

**6.9** Entente, réclamation bris résidence, M. Stéphane Grenon

**6.10** Projet eau usées, modifications offre de services Atkins Réalis – résolution

**6.11** Projet vente terrain route 172, estimation l'Immobilière – résolution

**6.12** Bilan, gestion des matières résiduelles

**6.13** Appui financier Société de développement, demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay, Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie des communautés, volet mobilisation – résolution

**7. AUTORISATIONS DE PAIEMENTS**

**7.1** Autorisation de paiement, Ferme de l'Anse au Foin, 3e versement déneigement, 12 570\$ - résolution

**7.2** Autorisation de paiement, Filgo Énergie, diesel, 5 168.50\$

- 7.3 Autorisation de paiement, Test-Air et Sans bornes, réparation borne d'incendie, 4 943.19\$
- 7.4 Autorisation de paiement, Cain Lamarre, avocats, frais audiences devant tribunal administratif, 42 051.72\$
- 7.5 Autorisation de paiement, Option Aménagement. Plan directeur du quai, 5 057.99\$

## **8. URBANISME**

- 8.1 Retour inspectrice municipale, état de situation

## **9. RÈGLEMENTS**

- 9.1 Avis de motion, projet de Règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
- 9.2 Dépôt, projet de Règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

## **10. DIVERS**

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. DISPOSITIONS FINALES**

- 12.1 Levée de la séance

## **3. PROCÈS-VERBAUX**

**055-2024**

### **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024**

Il est proposé par M. Étienne Voyer conseiller, appuyé par Mme Suzan Lecours, conseillère, et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2024, avec dispense de lecture.

## **4. CORRESPONDANCE**

### **4.1 Lettre de Mme Linda Girard, projet dépôt neige**

Le maire, M. Claude Riverin, procède à la lecture de Mme Girard envoyée au nom des propriétaires d'un terrain ciblé pour être utilisé comme dépôt à neige.

Il mentionne que le conseil prend note de la proposition des propriétaires du terrain, mais qu'il garde cette question en suspens. Le conseil entend

poursuivre sa réflexion avant de prendre une décision quant à la gestion de la neige, réflexion qui s'effectuera au cours des prochains mois.

#### **4.2 Lettre de M. Dominique Dufour, directeur régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

Le maire, M. Claude Riverin procède à la lecture de la lettre de M. Dominique Dufour, directeur régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation visant à offrir un soutien aux élus et direction générale des municipalités face à la pression reliée à ces fonctions.

En suivi, le maire rappelle que des dizaines de mairesses et maires ont quitté leurs fonctions depuis les élections de 2021.

Il souligne et salue la qualité des relations entre les élus, les employés municipaux et la population de Sainte-Rose-du-Nord.

#### **4.3 Lettre de M. Alexis Trudeau-Gratton, pêche blanche**

Le maire, M. Claude Riverin procède à la lecture de la lettre de M. Alexis Trudeau-Gratton concernant la pêche blanche dans le secteur de l'Anse d'en bas. Il dénonce notamment le fait que des gens dorment dans des cabanes entreposées sur un terrain.

En réponse, le maire souligne que des problématiques sont identifiées dans ce secteur par rapport à la pêche blanche depuis plusieurs années.

Il mentionne qu'une solution devra être trouvée en 2024.

#### **4.4 Lettre de Mme Anne-Marie Lavoie-Drolet, accès au logement, Airbnb et Nichouette**

Le maire, M. Claude Riverin résume la lettre de Mme Anne-Marie Lavoie-Drolet traitant des difficultés d'avoir accès au logement à Sainte-Rose-du-Nord.

Il rappelle que le conseil municipal avait manifesté son intérêt à légiférer et d'adopter un règlement encadrant la question des Airbnb. Il mentionne que l'accès au logement est aussi un enjeu important pour Sainte-Rose-du-Nord et que ces éléments sont identifiés dans la planification stratégique de la municipalité.

Le maire termine son intervention en prenant l'engagement qu'un projet de règlement sur les Airbnb sera déposé avant l'été.

## **5. COMITÉS ET DOSSIERS MAJEURS**

### **5.1 Tour de table, comités et dossiers majeurs.**

M. Étienne Voyer rappelle l'existence d'un comité de travail sur le dossier de la pêche blanche. Après avoir mentionné les modifications réglementaires adoptées, il dresse un bilan de la saison 2024. Il annonce que la municipalité demande le retrait des cabanes en raison des conditions météorologiques. Il prévient enfin que d'autres changements seront apportés d'ici le début de la saison 2025. Sur un autre sujet, M. Voyer annonce qu'une nouvelle édition de la Plate-forme sera publiée sous peu.

De son côté, M. Eric Larouche prévient qu'avec le beau temps hâtif, les chemins de villégiature seront en conditions printanières rapidement. Il demande aux citoyens de limiter la circulation en cas de dégel hâtif.

Pour sa part, Mme Kim Limoges mentionne que le CPE est toujours à la recherche d'une éducatrice à temps partiel et que le Carnaval Sasquatch aura lieu le week-end suivant.

Enfin, M. Michel Blackburn annonce qu'il se retire des comités sur les eaux usées et des infrastructures.

### **5.2 Écocentre**

M. le maire, Claude Riverin annonce que l'Écocentre est maintenant ouvert à raison de deux journées par semaine. Il prévient que le nombre de jours d'ouverture sera haussé à au moins trois lors de l'été, tout en rappelant l'importance que les citoyens utilisent ce service.

### **5.3 Projets eaux usées**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond fait le point sur les derniers avancés concernant le dossier de mise en place d'un système de traitement des eaux usées.

Il mentionne que le tribunal administratif du Québec a entendu la cause visant à déterminer le montant que la municipalité devra verser pour acquérir le terrain ciblé.

Il mentionne aussi que la municipalité a reçu une étude géotechnique d'AtkinsRéalis et que WSP a fait parvenir une évaluation des coûts des travaux au ministère de Transports et de la Mobilité durable.

#### **5.4 Projet établissements de villégiature, ancienne Nichouette, séance d'information**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond mentionne que ce dossier n'a pas évolué et que la municipalité est toujours en attente d'une nouvelle proposition des promoteurs.

#### **5.5 Projet établissements de villégiature, Anse d'en haut**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond mentionne qu'il est en communication régulière avec le promoteur et qu'une séance d'information sur le sujet devrait avoir lieu en avril.

#### **5.6 Projet résidentiel, lac Neil**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond mentionne que la firme d'experts spécialisés mandatée par la municipalité continue de vérifier les éléments techniques du projet afin de s'assurer que toutes les étapes qui seront franchies le seront dans le respect de la réglementation et de la protection de l'environnement.

#### **5.7 Plan directeur, réflexion aménagement cœur villageois, état de situation**

Le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond mentionne que les travaux de réflexion concernant l'aménagement de la zone du quai et du cœur villageois sont amorcés. Une première version du plan a été déposé. Le projet est maintenant en mode consultation.

### **6. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **6.1 Dépôt de liste des revenus reçus en février 2024**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dépose la liste des revenus reçus en février 2024.

#### **6.2 Dépôt de la liste des dépenses pour le mois de février 2024**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier dépose la liste des dépenses pour le mois de février 2024.

056-2024

#### **6.3 Proposition d'un rapport d'expertise argumentaire relatif à la problématique d'altération par des chlorures de l'eau souterraine**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de l'ingénieur Christian Denis d'AquaTer-Eau inc de réaliser un rapport

d'expertise argumentaire concernant la problématique d'altération par des chlorures de l'eau souterraine du réseau public de Sainte-Rose-du-Nord et d'autoriser le directeur général à transmettre ce rapport au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

**057-2024**

#### **6.4 Acquisition, tracteur à gazon**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de procéder à l'acquisition d'un tracteur à gazon afin de faciliter les opérations de tonte en été;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2024 de la municipalité prévoyait cette acquisition;

CONSIDÉRANT les propositions reçues de trois entreprises régionales;

CONSIDÉRANT QUE la proposition du Groupe JLD-Lague est la moins onéreuse, pour des tracteurs à gazon comparables :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Michel Blackburn, conseiller, d'accepter la soumission 246985 du Groupe JLD-Lague pour l'acquisition d'un tracteur à gazon de marque John Deere pour un montant comprenant les taxes de 9 817.72\$

**058-2024**

#### **6.5 Offres de services, entretien système informatique**

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de se doter d'un plan d'accompagnement auprès d'une entreprise régionale afin de réduire les frais relatifs à l'entretien des équipements informatique de la municipalité;

CONSIDÉRANT les offres de services reçues;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Devicom possède une expertise supérieure du réseau informatique municipal en raison de ses contrats auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay :

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de services de Devicom afin que la municipalité puisse se doter d'un plan d'accompagnement pour son réseau informatique.

**059-2024**

#### **6.6 Liste des immeubles, vente pour défauts de paiement de taxes**

ATTENDU QUE les municipalités ont l'obligation légale de percevoir les taxes ;

ATTENDU QU'en vertu des articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec, une municipalité peut mettre en vente un immeuble pour défaut de paiement de taxes ;

ATTENDU la liste des propriétés à être vendues pour non-paiement des taxes déposée par le directeur général et greffier-trésorier ;

ATTENDU la liste des demandes de description cadastrale transmises à la MRC du Fjord-du-Saguenay relative au processus de vente pour défaut de paiement de taxes :

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à transmettre à la MRC du Fjord-du-Saguenay les descriptions détaillées des comptes concernant les ventes pour défaut de paiement des taxes pour l'année 2024.

---

**060-2024**

### **6.7 Demande Ville Saguenay, délégation représentant comité pêche blanche**

CONSIDÉRANT l'engouement croissant des participants à la pêche blanche et à la pratique de diverses activités sur les glaces;

CONSIDÉRANT que l'achalandage sur les glaces augmente de façon importante la clientèle touristique;

CONSIDÉRANT que l'augmentation de l'achalandage des dernières années apporte des enjeux majeurs de sécurité à gérer pour les municipalités du Fjord, la Ville de Saguenay et les partenaires touchés par la tenue de ces activités;

CONSIDÉRANT que les changements climatiques et l'évolution de la pratique d'activités sur glace obligent l'ensemble des intervenants à adapter leurs façons de faire afin de permettre la poursuite des activités sur glace dans des conditions sécuritaires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité :



QUE la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord désigne M. Étienne Voyer, conseiller municipal à siéger pour et au nom de la municipalité au comité d'analyse et de suivi des partenaires et utilisateurs des glaces afin :

- D'analyser l'état de la situation;
- Développer des moyens communs pour améliorer les pratiques et la sécurité des activités sur glace;
- S'assurer d'un arrimage avec les instances de la table de concertation.

**061-2024**

### **6.8 Projet plan climat**

CONSIDÉRANT la planification stratégique 2023-2028 de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord;

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire mise à la disposition des MRC et des municipalités par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques pour permettre le développement d'un plan climat;

CONSIDÉRANT QUE le programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques identifie les MRC comme porteur de dossier;

CONSIDÉRANT QU'advenant que la MRC du Fjord-du-Saguenay refuse de déposer un projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, une municipalité peut déposer un avis d'intention au ministère pour obtenir le financement qui permettrait d'élaborer un plan climat partiel.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord appuie la MRC du Fjord-du-Saguenay si celle-ci décide de déposer une demande d'aide financière pour permettre l'élaboration d'un plan climat sur son territoire;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier, M. Eric Emond à déposer un avis d'intention au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour obtenir un financement pour réaliser un plan climat partiel, advenant que la MRC du Fjord-du-Saguenay refuse de déposer un projet.

**062-2024**

### **6.9 Entente, réclamation bris résidence**

CONSIDÉRANT la mise en demeure transmise par M. Stéphane Grenon relative notamment à des bris survenus à sa résidence du 119 rue des Artisans lors d'une opération de déneigement;

CONSIDÉRANT le projet d'entente à l'amiable intervenu entre M. Stéphane Grenon et le maire, M. Claude Riverin :

POUR CES MOTIFS, il est proposé M. Michel Blackburn, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, d'accepter l'entente à l'amiable intervenue avec M. Stéphane Grenon et d'autoriser le paiement d'un montant de 9 000\$.

**063-2024**

#### **6.10 Projet eaux usées, modifications offre de services AtkinsRéalis**

IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Eric Larouche, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la modification de l'offre de services d'AtkinsRéalis pour la réalisation d'une étude géotechnique pour le projet des eaux usées comprenant une diminution des coûts d'environ 13 000\$ pour les activités de forages, une augmentation de 2 000\$ pour une analyse environnementale des sols et une augmentation de 2 500\$ pour des recommandations pour le calcul du remblai pour la future usine.

**064-2024**

#### **6.11 Projet vente terrain route 172, estimation l'Immobilière**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité déteint le lot 6 088 183 ;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens ont entrepris des démarches auprès de la municipalité pour savoir si celle-ci était intéressée à se départir du lot 6 088 183 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a confié à la Société d'évaluation conseil l'Immobilière le mandat de déterminer la valeur marchande du lot 6 088 183;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier de communiquer avec les citoyens intéressés par l'achat du lot 6 088 183 afin de procéder à la vente du lot selon la valeur marchande établie par la Société d'évaluation conseil l'Immobilière.

#### **6.12 Bilan, gestion des matières résiduelles**

Le maire, M. Claude Riverin dépose et commente le bilan de la gestion des matières résiduelles pour l'année 2023 préparé par la MC du Fjord-du-Saguenay.

**065-2024**

**6.13 Appui financier, Société de développement, demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay, Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie des communautés, volet mobilisation**

CONSIDÉRANT les critères d'admissibilités de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie des communautés de la MRC du Fjord-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe locale mise à la disposition de Sainte-Rose-du-Nord permet, via le volet mobilisation, d'obtenir un soutien financier pour assurer l'embauche d'une ressource dédiée au développement de la communauté;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir un soutien financier pour maintenir en poste une ressource dédiée au développement de la communauté :

CONSIDÉRANT le projet présenté par la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord prévoyant demander un soutien financier de 25 000\$ à la MRC du Fjord-du-Saguenay:

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ M. Eric Larouche, conseiller, appuyé par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'appuyer la démarche de la Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay afin d'obtenir un soutien financier pour permettre de maintenir en poste une ressource dédiée au développement de la communauté.

## **7. AUTORISATIONS DE PAIEMENT**

**066-2024**

**7.1 Autorisation de paiement, Ferme de l'Anse aux foins, 3e versement déneigement, 12 570\$**

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la troisième facture de la Ferme de l'Anse au foin relative au contrat de déneigement de chemins municipaux, pour un montant de 12 570\$.

**067-2024**

**7.2 Autorisation de paiement, Filgo Énergie, diesel, 5 198.50\$**

IL EST PROPOSÉ par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Michel Blackburn, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Filgo Énergie pour l'acquisition de diesel, pour un montant de 5 198.50\$.

**068-2024**

**7.3 Autorisation de paiement, Test-Air et Sans bornes, réparation borne d'incendie, 4 943.19\$**

IL EST PROPOSÉ par Mme Kim Limoges, conseillère, appuyée par M. Gilles Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Test-Air et Sans bornes pour la réparation d'une borne d'incendie, pour un montant de 4 943.19\$.

**069-2024**

**7.4 Autorisation de paiement, Cain Lamarre, dossier expropriation eaux usées, 42 051.72\$**

IL EST PROPOSÉ par Mme Suzan Lecours, conseillère, appuyée par M. Étienne Voyer, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre relative au dossier d'expropriation pour le projet des eaux usées, pour un montant de 42 051.72\$.

**070-2024**

**7.5 Autorisation de paiement, Option Aménagement, Plan directeur du quai, 5 057.99\$**

IL EST PROPOSÉ par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par Mme Kim Limoges, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture d'Option Aménagement relative au Plan directeur du quai, pour un montant de 5 057.99\$.

**8. URBANISME**

**8.1 Absence, inspectrice municipale, état de situation.**

M. Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier fait le point sur l'absence de l'inspectrice municipale

**9. RÈGLEMENTS**

**Avis de motion**

**9.1 Avis de motion, projet de Règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

Il est, par la présente, donné avis de motion par M. Michel Blackburn, conseiller, qu'il sera adopté lors d'une séance subséquente le projet de règlement intitulé *Règlement 339-2023 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux*.

**Dépôt**

**9.2 Dépôt, projet de règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux**

Il est, par la présente, déposé par M. Étienne Voyer, conseiller, appuyé par M. Eric Larouche, conseiller, le projet de règlement intitulé *Règlement 339-2024 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux*.

**10. DIVERS**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire, Claude Riverin répond aux questions des citoyens présents.

**12. DISPOSITIONS FINALES**

**071-2024**

**12.1 Levée de la séance**

M. Étienne Voyer propose que la séance soit levée à 20h 25.

---

ERIC EMOND  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

---

CLAUDE RIVERIN  
Maire